

# LE FRANC-TIREUR

Bi-Mensuel dans la mesure du possible et grâce à la police du Maréchal.

## ET DEMAIN...

Quelles que soient les tribulations qui nous attendent, quels que soient les désespoirs qui peuvent encore nous assaillir, nous savons cependant que la victoire viendra. L'échéance est lointaine, mais elle est inéluctable. Dès aujourd'hui, il faut s'y préparer et prendre une position nette.

Nous n'y voulons pas manquer, voici la nôtre.

Dans cette bataille, et jusqu'à la victoire, nous sommes de tout notre cœur, de toute notre ardeur, avec ceux qui combattent, avec De Gaulle et les Français Libres.

Mais lorsque les colonnes ennemies seront en retraite, nous savons qu'un immense frémissement secouera le pays. Et ce frémissement suffira à précipiter de leur socle les idoles verrouillées de Vichy.

Ce que seront les sursauts d'un peuple affamé et exaspéré ? nul ne peut le prévoir à coup sûr. Or, dans les ruines laissées par Vichy, on ne trouvera rien qui puisse permettre la reprise de la légalité, puisque toutes nos institutions auront été détruites et que le Parlement, dans sa grande majorité, s'est démis lui-même en juillet 1940.

Pour éviter le désordre et la guerre civile, nous voyons cependant un moyen. Nous n'en voyons qu'un seul.

C'est la prise immédiate du pouvoir par un gouvernement fort. Fort de sa propre énergie, fort de la confiance unanime que la nation aura mise, dès longtemps, en lui.

Le général De Gaulle a pris publiquement l'engagement de rendre la Liberté au pays et de lui permettre de « choisir publiquement son destin ». Des lors, il nous paraît seul qualifié pour assurer avec le gouvernement provisoire, la pérennité de l'Etat, lui et les Français qu'il s'adjoindra immédiatement parmi ceux qui restent dans le pays sous la botte conjuguée de l'Allemand et de Vichy, n'ont pas failli un seul instant.

Qu'on nous entende bien. Nous n'entendons pas substituer à la dictature de la défaite, la dictature de la victoire ; à l'idolâtrie pour un homme, l'idolâtrie pour un autre homme. Mais nous savons qu'il faudra faire vite pour sauver le pays de l'anarchie et de la ruine définitive.

Nous reconnaissons au général De Gaulle deux grands mérites. En premier lieu, il « existe » et, par là, nous assure l'économie d'une période d'hésitation et de troubles qui nous serait fatale. En second lieu, il a fait ses preuves, avant et pendant la guerre, de patriotisme, de clairvoyance et d'énergie. Et ce sont là, justement, les qualités indispensables des gouvernants de demain.

Dans la mesure où le général De Gaulle prendra le pouvoir pour assurer au pays la nourriture, l'ordre et la justice, dans la mesure où se limitera aux mesures immédiatement nécessaires, dans la mesure où il défendra l'indépendance de la France, s'il le faut, vis-à-vis des Alliés ; dans la mesure où il préparera la réaction rapide d'une « Convention Nationale » appelée à donner à la IV<sup>e</sup> République ses institutions politiques, sociales et économiques, alors nous sommes de tout cœur avec le général De Gaulle, et avec nous, tous les Français qui, tout en refusant le retour d'hommes déconsidérés, rejettent violemment la Dictature maladroite, incohérente et équivoque qui se fait appeler gouvernement de Vichy.

LE FRANC-TIREUR

Le procès de Riom, c'est Bazaine qui veut juger Gambetta.

## TARTUFES !

Quand paraîtront ces lignes, l'émotion soulevée par le récent bombardement de Paris se sera un peu calmée, car nous sommes à une époque où les événements vont vite !

Il n'est pas trop tard pour dire cependant que, malgré les exagérations de Vichy, la grosse majorité des Français, tout en compatissant au sort des victimes innocentes, a compris la nécessité pour nos alliés d'interrompre l'aide qu'apporte à l'ennemi les industries qui travaillent pour lui, en France.

Les déclarations du traître, de Brinon, n'ont aucune prise sur la population, et point n'est besoin de rappeler que la transmission à Rommel du pétrole vendu à Vichy par l'Amérique ; que la cession des bases indochinoises aux Japonais, ont dû coûter aussi à nos alliés britanniques de nombreuses pertes humaines, en Libye et en Malaisie.

Quand les Tartufes de la Wilhelmstrasse et leurs salariés de Paris ou d'ailleurs versent des larmes de crocodile sur les victimes du raid, les Français se rappellent le bombardement du 3 juin 1940 où périrent, sous les coups allemands, près de 400 enfants ! Qui donc parle de ceux-ci, maintenant ?

La guerre continue, et il ne fallait pas être grand clerc pour prévoir que « l'armistice dans l'honneur » ne changerait guère que l'origine des bombes qui continueraient à nous tomber des cieux sur la tête !

A qui la faut si, acceptant d'aider l'Allemagne, certains Français ont cessé d'être neutres ?

Qu'ils se taisent donc, les lâches, les traîtres et les vendus de tout poil ! Quand la France saigne stoïquement, leurs larmes hypocrites insultent à sa douleur !

## ASSASSINS !

Voici, entre autres, le texte de trois avis officiels parus sans aucun commentaire dans la presse de zone occupée — et qu'on cache soigneusement en zone dite libre :

« Les 7, 9, 16 et 23 janvier 1942, des attentats ont été commis à l'aide d'explosifs contre des installations de l'armée allemande. Les 18 et 20 janvier 1942, des membres de l'armée allemande ont été attaqués par surprise et blessés à coup de pistolet.

« 100 membres des Jeunesses communistes, et Juifs sont déportés dans l'Est.

« 6 communistes et juifs qui étaient en rapport avec les coupables ont été fusillés.

« Les syndicalistes Timbault, Ver Krussse, Michel et Poulmarch ont été condamnés à mort pour action dissidente et fusillés le 3 février 1942.

« Jean Le Corre a été condamné à mort pour son action gaulliste et fusillé le 4 février 1942.

« Le 6 mars, on nous annonce la condamnation à mort, sans appel, de 7 Français que la presse de Vichy ne craint pas d'insulter sous prétexte qu'ils sont communistes, en écrivant : « Ce ne sont point des Français, mais des criminels que le tribunal condamne ».

« Le 9 mars, 20 communistes et juifs ont été à nouveau fusillés à la suite des attentats des 1er et 4 mars, sur l'ordre de Schaumburg, commandant du Grand-Paris : pas un mot, ni dans la presse, ni à la radio de Vichy. Il en faut au moins 100 pour que ces messieurs s'en émeuvent. »

Mais nous, nous tenons le compte de ceux qui tombent pour Notre Cause, et nous n'oublierons pas aussi vite que d'aucuns le voudraient.

Français! rappelle-toi que la guerre n'est pas finie pour nous.

On ne DETRUIT PAS le « FRANC-TIREUR », On le PASSE à UN AMI

# LE PROCÈS DE RIOM

Cette affaire, restée longtemps en sommeil, allait se dérouler dans une indifférence générale, chacun songeant à part soi que les accusés, assez effacés d'ailleurs de nos préoccupations immédiates, avaient bien leur petite part de responsabilité dans les malheurs de la France !

Mais on comptait sans cet étonnant Tribunal de Riom ! Des la première audience, l'agressivité de l'Accusation et sa mauvaise foi, la combativité de certains accusés, le silence obstiné de l'un d'eux ; en matière d'armement, les contradictions flagrantes entre les chiffres produits, tout a concouru à réveiller l'opinion, puis à l'enthousiasmer.

Nous n'avons pas l'intention de passionner le débat, qui n'a pour nous qu'un intérêt limité. Le vrai procès de responsables de la Défaite se fera un jour, après la guerre, et nous comptons bien que les accusés s'y trouveront plus nombreux et plus... variés que cette fois. Nous exposerons prochainement notre point de vue sur le sujet.

Mais nous voulons, sur l'affaire de Riom, jeter tout le jour possible, rétablir les Vérités étouffées, les textes tronqués, les chiffres faussés. A cette fin, nous publions aujourd'hui :

## Déposition du Colonel Rivet

(chef du Service de Renseignement à l'états-major de l'armée)

I. — Le colonel Rivet, chef du service des renseignements à l'état-major de l'armée, estime le nombre de chars allemands réellement engagés contre la France à 3.900 au maximum, en estimant que les formations allemandes étaient au complet. Or, des renseignements formels ont démontré qu'elles ne l'étaient pas.

Au moins la moitié de ces chars ne dépassait pas en tonnage, blindage et armement, les auto-mitrailleuses françaises.

II. — Le nombre de chars français (indépendamment des auto-mitrailleuses) était de 3.369 (plus 367 restés en Afrique du Nord) ; au total, 3.736 chars fabriqués par la France.

III. — Le nombre des chars anglais était de 600.

Donc, les armées franco-britanniques disposaient de 3.969 chars contre 3.900 chars allemands, inférieurs pour la moitié au moins en tonnage, blindage, etc.

Mais les chars français ont été très mal employés (ainsi que le démontre notamment la déposition du colonel Ferre, chef de la 2<sup>e</sup> division cuirassée française) ; ils ont été placés trop loin du champ de bataille et ont été engagés beaucoup trop tard, quand les brèches étaient faites et élargies par les chars allemands.

IV. — Il y avait, sur le front français, un total de 7.000 canons antichars de tous les calibres, qui perçaient tous les chars allemands.

S'ils avaient été bien répartis, les canons antichars représentaient une densité de dix canons au kilomètre.

### Réponse à la question N° 1 :

Le nombre de chars allemands avant l'attaque allemande de mai 1940, comme pouvant être utilisés contre nous était de 360 chars par division existante (divisions blindées), soit  $360 \times 10 = 3.600$  chars ;

Environ 1.000 chars destinés aux deux ou trois divisions blindées en formation, soit 1.000 ;

Deux ou trois bataillons de chars lourds, non endivisionnés (chiffre fort : 300) ;

Soit un total approximatif de : 4.900 chars.

Selon de nombreux indices, les Allemands n'avaient alors pas beaucoup de chars en réserve.

### Réponse à la question N° 2 :

Le nombre de chars que les Allemands ont effectivement engagé contre nous dans leurs dix divisions blindées (les di-

1) Une partie des consignes imposées à la Presse ;  
2) La déposition à la Cour de Riom du colonel Chatelain, chef de l'E.A.A. 301 Entrepôt spécial de l'armée de l'Air ;  
3) La déposition du colonel Rivet, chef du Service de Renseignement de l'état-major de l'armée ;

4) Le texte du télégramme, adressé par Pierre Cot, ex-ministre de l'Air, au Tribunal de Riom.

Nos lecteurs trouveront là une documentation qui leur permettra de rectifier et compléter les comptes rendus tronqués qu'une presse muselée leur communique sur ordre !

Ils se rendront un compte exact de l'abjection où sont tombés les représentants de cette magistrature, bien plus couchée qu'assise, qui exécute les ordres des capitulards de Vichy.

Ceux-ci, pour mieux accabler quelques têtes de Turcs, indigneusement choisies — et voulant trop prouver — démontrent chaque jour devant le Monde attentif que la France n'avait en aucune façon préparé la guerre, que personne chez elle n'y songeait les militaires moins que tous autres ! ! ! et donc, qu'aucune responsabilité ne saurait lui être imputée dans le conflit.

visions en formation n'ont pas paru parce que non prêtes à été de 3.600 ;

Plus les bataillons de chars lourds non endivisionnés : 30 ;  
Total : 3.900.

Cependant, ce chiffre ne semble pas avoir été atteint, les quatre divisions blindées, de provenance des divisions légères, n'ayant pas eu toutes leur quatre bataillons.

D'autre part, l'effectif théorique de ceux-ci avait été amené de 90 à 70 chars.

Enfin, pendant la pause qui a existé entre les opérations des Flandres et l'attaque du 5 juin, les Allemands se sont efforcés de reconstituer les dix divisions blindées avec les chars prélevés sur les unités en formation ou sur les dépôts.

Ils n'y sont parvenus qu'imparfaitement et, dans la dixième phase des opérations, ils ont très probablement dispersé d'un nombre de chars inférieurs à celui de la première.

### Réponse à la question N° 3 :

Aucun renseignement recueilli pendant les hostilités a enregistré la présence sur notre front de chars allemands plus lourds que le « P. Z. K. W. » de 30 tonnes.

Cependant, parmi les chars tchèques, dont était équipé le division blindée (la 10<sup>e</sup>) on a signalé un modèle plus lourd et les caractéristiques avaient été données au service de renseignements par les Tchèques. Il ne pouvait s'en trouver que quelques exemplaires.

D'autre part, des renseignements avaient signalé des chars lourds, que le S. R. pensait incorporés dans les bataillons d'endivisionnés. S'ils existaient, ils n'ont pas été engagés.

Les informations signalant des modèles plus lourds que « P. Z. K. W. » semblent reposer sur une confusion de chars lourds et pièces de gros calibre tractées ou chenillées.

### Réponse à la question N° 4 :

Le nombre de divisions qui pouvaient être considérées comme aptes à faire campagne, était de 150 en chiffre rond, 30 ou 40 autres divisions étaient en formation.

Mais le nombre de divisions qui pouvaient être en état de leur encadrement et de leur dotation en matériel, qualifiées de Division d'attaque, se divisait en deux catégories :

Divisions excellentes : 52 ;

Divisions très bonnes : 40 (environ).

C'est la première catégorie qui a essentiellement mené l'attaque de mai 1940.

### Réponse à la question N° 5 :

La période du 18 mai 1940 est celle où des « Panzer » Divisions, ayant largement dépassé les têtes de colonnes des divisions allemandes, après le franchissement de la Meuse, se raient sur des profondeurs démesurées, atteignant avec le

# LE FRANC-TIREUR

Bi-Mensuel dans la mesure du possible et grâce à la police du Maréchal.

## ET DEMAIN...

Quelles que soient les tribulations qui nous attendent, quels que soient les désespoirs qui peuvent encore nous assaillir, nous savons cependant que la victoire viendra. L'échéance est lointaine, mais elle est inéluctable. Dès aujourd'hui, il faut s'y préparer et prendre une position nette.

Nous n'y voulons pas manquer, voici la nôtre.

Dans cette bataille, et jusqu'à la victoire, nous sommes de tout notre cœur, de toute notre ardeur, avec ceux qui combattent, avec De Gaulle et les Français Libres.

Mais lorsque les colonnes ennemies seront en retraite, nous savons qu'un immense frémissement secouera le pays. Et ce frémissement suffira à précipiter de leur socle les idoles vermoulues de Vichy.

Ce que seront les sursauts d'un peuple affamé et exaspéré ? nul ne peut le prévoir à coup sûr. Or, dans les ruines laissées par Vichy, on ne trouvera rien qui puisse permettre la reprise de la légalité, puisque toutes nos institutions auront été détruites et que le Parlement, dans sa grande majorité, s'est démis lui-même en juillet 1940.

Pour éviter le désordre et la guerre civile, nous voyons cependant un moyen. Nous n'en voyons qu'un seul.

C'est la prise immédiate du pouvoir par un gouvernement fort. Fort de sa propre énergie, fort de la confiance unanime que la nation aura mise, des longtemps, en lui.

Le général De Gaulle a pris publiquement l'engagement de rendre la Liberté au pays et de lui permettre de « **choisir publiquement son destin** ». Des lors, il nous paraît seul qualifié pour assurer avec le gouvernement provisoire, la pérennité de l'Etat, lui et les Français qu'il s'adjoindra immédiatement parmi ceux qui restent dans le pays sous la botte conjuguée de l'Allemand et de Vichy, n'ont pas faibli un seul instant.

Qu'on nous entende bien. Nous n'entendons pas substituer à la dictature de la défaite, la dictature de la victoire ; à l'idolâtrie pour un homme, l'idolâtrie pour un autre homme. Mais nous savons qu'il faudra faire vite pour sauver le pays de l'anarchie et de la ruine définitive.

Nous reconnaissons au général De Gaulle deux grands mérites. En premier lieu, il a **existé** et, par là, nous assure l'économie d'une période d'hésitation et de troubles qui nous serait fatale. En second lieu, il a fait ses preuves, avant et pendant la guerre, de patriotisme, de clairvoyance et d'énergie. Et ce sont là, justement, les qualités indispensables des gouvernants de demain.

Dans la mesure où le général De Gaulle prendra le pouvoir pour mener au pays la nourriture, l'ordre et la justice, dans la mesure où se limitera aux mesures immédiatement nécessaires, dans la mesure où il défendra l'indépendance de la France, s'il le faut, vis-à-vis des Alliés ; dans la mesure où il préparera la réaction rapide d'une « Convention Nationale » appelée à donner à la IV<sup>e</sup> République ses institutions politiques, sociales et économiques, alors nous sommes de tout cœur avec le général De Gaulle, et avec nous, tous les Français qui, tout en refusant le retour d'hommes déconsidérés, rejettent violemment la Dictature maladroite, incohérente et équivoque qui se fait appeler gouvernement de Vichy.

LE FRANC-TIREUR

Le procès de Riom, c'est Bazaine qui veut juger Gambetta.

On ne DETRUIT PAS le « FRANC-TIREUR », On le PASSE à UN AMI

## TARTUFES !

Quand paraîtront ces lignes, l'émotion soulevée par le récent bombardement de Paris se sera un peu calmée, car nous sommes à une époque où les événements vont vite !

Il n'est pas trop tard pour dire cependant que, malgré les exagérations de Vichy, la grosse majorité des Français, tout en compatissant au sort des victimes innocentes, a compris la nécessité pour nos alliés d'interrompre l'aide qu'apporte à l'ennemi les industries qui travaillent pour lui, en France.

Les déclarations du traître, de Brinon, n'ont aucune prise sur la population, et point n'est besoin de rappeler que la transmission à Rommel du pétrole vendu à Vichy par l'Amérique ; que la cession des bases indo-chinoises aux Japonais, ont dû coûter aussi à nos alliés britanniques de nombreuses pertes humaines, en Libye et en Malaisie.

Quand les Tartufes de la Wilhelmstrasse et leurs salariés de Paris ou d'ailleurs versent des larmes de crocodile sur les victimes du raid, les Français se rappellent le bombardement du 3 juin 1940 où périrent, sous les coups allemands, près de 400 enfants ! Qui donc parle de ceux-ci, maintenant ?

La guerre continue, et il ne fallait pas être grand clerc pour prévoir que « l'armistice dans l'honneur » ne changerait guère que l'origine des bombes qui continueraient à nous tomber des cieux sur la tête !

A qui la faut si, acceptant d'aider l'Allemagne, certains Français ont cessé d'être neutres ?

Qu'ils se taisent donc, les lâches, les traîtres et les vendus de tout poil ! Quand la France saigne stoïquement, leurs larmes hypocrites insultent à sa douleur !

## ASSASSINS !

Voici, entre autres, le texte de trois avis officiels parus sans aucun commentaire dans la presse de zone occupée — et qu'on cache soigneusement en zone dite libre :

« Les 7, 9, 16 et 23 janvier 1942, des attentats ont été commis à l'aide d'explosifs contre des installations de l'armée allemande. Les 18 et 20 janvier 1942, des membres de l'armée allemande ont été attaqués par surprise et blessés à coup de pistolet.

« 100 membres des Jeunesses communistes et Juifs sont déportés dans l'Est.

« 6 communistes et Juifs qui étaient en rapport avec les coupables ont été fusillés.

« Les syndicalistes Timbault, Ver Krussse, Michel et Poulmarch ont été condamnés à mort pour action dissidente et fusillés le 3 février 1942.

« Jean Le Corre a été condamné à mort pour son action gaulliste et fusillé le 4 février 1942.

« Le 6 mars, on nous annonce la condamnation à mort, sans appel, de 7 Français que la presse de Vichy ne craint pas d'insulter sous prétexte qu'ils sont communistes, en écrivant : « Ce ne sont point des Français, mais des criminels que le tribunal condamne ».

« Le 9 mars, 20 communistes et Juifs ont été à nouveau fusillés à la suite des attentats des 1er et 4 mars, sur l'ordre de Schaumburg, commandant du Grand-Paris : pas un mot, ni dans la presse, ni à la radio de Vichy. Il en faut au moins 100 pour que ces messieurs s'en émeuvent. »

Mais nous, nous tenons le compte de ceux qui tombent pour Notre Cause, et nous n'oublierons pas aussi vite que d'aucuns le voudraient.

Français! rapelle-toi que la guerre n'est pas finie pour nous.

## CHRONIQUE LÉGIONNAIRE

Dans une sous-préfecture de l'Ardeche, au bord du Rhône, nous précise-t-on, le président actuel de la Légion avait épousé en son temps une veuve qui, d'un premier lit, lui avait amené une charmante fille de 17 printemps. La veuve mourut : ce fut fort triste... et notre chef légionnaire de mettre aussitôt en action les conseils que notre Maréchal ne peut, hélas ! que donner : la fille devint enceinte, ce fut fâcheux. Le président épousa la fille : ce fut un geste noble et généreux, sans doute.

Voilà-t-il pas un bel exemple de discipline donné par un légionnaire respectueux des consignes du Maréchal : travail, famille, patrie...

### UNE PROPHECIE

Dans « Le Canard Enchaîné » du 15 mars 1939, peu avant que M. Lebrun ne se succède à lui-même, avait eu l'idée de présenter quelques candidats pour le crochet de l'Elysée : on y trouvait entre autres, M. Pétain (maréchal) avec le petit commentaire suivant : « Avec lui, scrongneuneu, ça barderait. Foudrais dedans les fortes têtes. Passerais la Constitution à la tondeuse. Aime que ça saute ».

Il ne croyait pas si bien dire...

### CEUX QUI NE VARIENT PAS

L'honnête Recouly écrivait dans la feuille immonde « Gringoire », le 15 juillet 1938 :

« Nul, personnellement, ne réprovoe plus que moi les traitements abominables, barbares, moyennageux, infligés par le gouvernement allemands aux juifs. »

### Celui qui ne se trompe jamais

« Nous réunissons toutes les conditions requises pour la Victoire. Sur mer, les forces franco-britanniques exercent une domination incontestée ; dans les airs, les combats partiels qui se sont déroulés ont prouvé l'excellence de nos pilotes et du matériel dont nous disposons ; sur terre, on peut faire confiance au soldat français d'aujourd'hui comme on le fit à celui d'hier. Avec des hommes bien entraînés et supérieurement encadrés, nous pouvons attendre sans crainte le grand choc. »

(Du « Petit Niçois », 3 janvier 1940 : Extrait d'un discours prononcé à Madrid par... le maréchal Pétain !)

### LA HONTE ET LA FAIM

Ce que coûte au peuple de France, la propagande de M. Marion.

En février 1942, l'Allemagne a livré à notre pays :

12.250 tonnes de papier ou de pâte à papier.

En février 1942, la France a livré à l'Allemagne :

7.900 tonnes de légumes et fruits.

20.000 tonnes d'avoine, foin et paille.

15.000 wagons-réservoirs de vin de table.

1.500 tonnes de vin en fûts ou en bouteilles.

700 tonnes de soullers.

5.000 tonnes de cuivre, laiton, étain.

1.700 tonnes de peaux brutes.

400 tonnes de cuir.

5.000 tonnes de chiffons.

1.700 tonnes de semences.

13.500 tonnes d'acier en barres.

19.000 tonnes de châssis, autos et tracteurs.

Etc., etc...

Le marché conclu entre Vichy et Berlin donne à l'Allemagne tout ce qui peut nourrir et faire travailler la France, en échange du papier sur lequel on imprime les mensonges de la propagande nazie.

### CADEAUX

En dix mois, le gouvernement Pétain a porté le prix du tabac gris de 4 fr. 50 à 8 francs.

Amis, ne restez pas isolés : groupez-vous... prudemment.

## GÉNÉRAL, NOUS VOILA

— I —

Oui, la flamme sacrée  
Brûle encore dans nos seins  
Et la France écourée  
Ne croit plus à Pétain ;  
Dans les champs, dans les villes,  
Les cris des braves gens  
A ses discours séniles  
Ont répondu : « Va-t-en » !

### REFRAIN

Maréchal, halte-là !  
Qu'as-tu fait du renom de la France,  
Tous ceux qui sont des gars  
Reprennent leur vraie place au combat,  
Maréchal, halte-là !  
Tu n'as pu nous ôter l'espérance,  
La Patrie survivra,  
Maréchal, Maréchal, halte-là !

— II —

Quand se joue la partie  
Pour le salut commun,  
Honte à qui répudie  
L'exemple de Verdun,  
Honte à qui collabore  
Avec ses ennemis,  
Lorsque lutter encore,  
C'est sauver le pays.

(Au refrain).

— III —

En vain l'on nous répète  
Pour nous mieux asservir :  
« Français, l'Europe est faite,  
Hitler, c'est l'avenir »  
Dans nos cœurs encore vibre,  
La voix de Clemenceau  
Et de la France Libre  
Nous suivrons le drapeau.

(Au refrain).

— IV —

Au joug honteux du crime  
Nous ne céderons pas,  
La liberté qu'on brime,  
Saura guider nos pas.  
Nous gardons confiance  
Dans notre hymne vainqueur  
Pétain n'est pas la France,  
La France, c'est l'honneur !

### DERNIER REFRAIN

Général, nous voilà,  
Résolus à lutter pour la France,  
Car tous les braves gens  
Marcheront sous De Gaulle au combat.  
Général, nous voilà,  
Tu nous as redonné l'espérance,  
La Patrie, survivra,  
Général, Général, nous voilà !

### PREDICTIONS

« ...En fait, on ne peut, en temps de paix, balayer un régime par un coup d'Etat, que s'il veut bien se laisser faire, et s'il n'a aucune force dans l'armée, les administrations ou dans les masses populaires pour le soutenir. Il n'y a qu'en temps de guerre, et, particulièrement, en cas de défaite, quand tout le monde a des armes, qu'on puisse réussir l'opération... »

Gustave HERVE.

(Extrait de la plaquette : « C'est Pétain qu'il nous faut », publiée en 1935, aux Editions de la Victoire, 24, boulevard Poissonnière, Paris).